

# Formation autorisation de conduite chariot

## Contenu de la formation

### Objectif :

- Conduire en sécurité un chariot de manutention à conducteur porté, conformément au code du travail.

**Public :** Conducteur débutant ou expérimenté (MAC)

**Prérequis :** Avoir 18 ans et être apte médicalement

**Durée :** 2 jours

**Modalités :** intra-entreprise

### Maintien et Actualisation des

**Compétences :** Conseillé (5 ans)

### Les + d'HYGÉA :

- Formateur ayant adhéré à la charte pédagogique d'HYGÉA
- Approche de la prévention

### Références réglementaires :

Code du travail R4323-55, R4323-56

### Contact :

HYGÉA Formation Conseil  
Tél. 03 81 50 64 03  
contact@hygea-formation.com

### Jour 1 - Théorie

- Les bases de la prévention
- Conditions de conduite et d'utilisation d'un chariot
- La responsabilité du conducteur
- Catégories et caractéristiques des chariots
- Conditions, limites d'utilisation et fonctionnement
- Pictogrammes et panneaux de signalisation
- Facteurs d'accidents et principaux risques
- Lecture de la plaque de charge et conditions de stabilité
- Dispositifs de sécurité du conducteur
- Règles de circulation et de conduite
- Produits dangereux et risques liés à leur manutention
- Vérifications et opérations de maintenance de 1er niveau
- Opérations et vérifications de prise et de fin de poste

### Jour 2 - Pratique et tests

- Exercices de circulation
- Arrêt du chariot en sécurité
- Prise et dépose de charge au sol
- Opérations de maintenance

### Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices pratiques

### Validation :

- Attestation de fin de stage
- Avis de principe du formateur

